



Certificat

Certificate

Organisme certificateur : AFNOR Certification :

11, rue Francis de Pressensé - 93571 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex - Tél. 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00

Correspondant : Benjamin CHEVILLON - Tél. 01 41 62 62 49 - Fax : 01 49 17 90 61

Secrétariat Technique : CENTRE TECHNIQUE DE MATERIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

17 rue Letellier, 75726 PARIS Cedex 15 - Tél. : 01 45 37 77 77 - Fax : 01 45 37 77 97

Correspondant : Jean-Pierre MARQUES - Tél. 01 45 37 77 78

ADMISSION DE L'USINE A LA MARQUE NF
NF - BRIQUES DE TERRE CUITE
DECISION du 01/06/2010
RECONDUCTION DU DROIT D'USAGE
n° 20 . 12 du 26/06/2015

La Société : BOUYER LEROUX STRUCTURE

L'ETABLERE
49280 LA SEGUINIERE

usine de : MABLY

est autorisé à apposer la marque NF de conformité à la norme NF EN 771-1 : 2011 sur les produits suivants, dans les conditions fixées par le Référentiel de Certification de la marque NF 046 :

Groupe	Classification	Référence commerciale	Ligne de fabrication (si nécessaire)	Date d'admission à la marque NF	Date d'admission à l'option Thermique	Date d'admission à l'option Sismique
		Marque "OPTI-SOLUTION"				
ID	RC 70	OPTIBRIC PV 560x200x274	MAB 05	01/06/2010	15/01/2014	-
LD	RC 70	OPTIBRIC PV3+ 560x200x274	MAB 05	12/12/2013	12/12/2013	16/01/2015
LD	RC 70	OPTIBRIC PV 4G 560x200x274	MAB 05	16/01/2015	10/02/2015	-
LD	RC 70	OPTIBRIC PV Th 560x200x274	MAB 05	26/06/2015	26/06/2015	-
LD	RC 80	Monomur 37,5 275x375x219	MAB 05	01/06/2010	10/02/2015	-

Les fiches d'identification des produits sont disponibles au secrétariat technique de la marque NF.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors de : visites effectuées par l'organisme d'inspection et le cas échéant, les essais réalisés en laboratoire extérieur. Le droit d'usage est accordé pour une durée de 24 mois à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et du Référentiel de Certification NF 046.

Directeur Général
Franck LEBEUGLE

